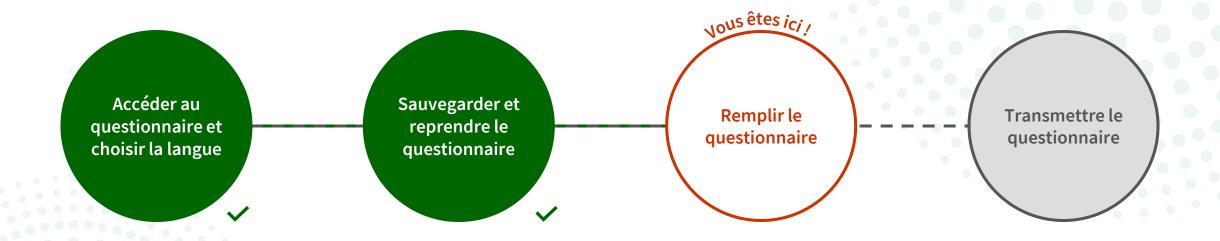


Nous vous guiderons pas à pas dans le questionnaire en ligne sur MyGuichet.lu :



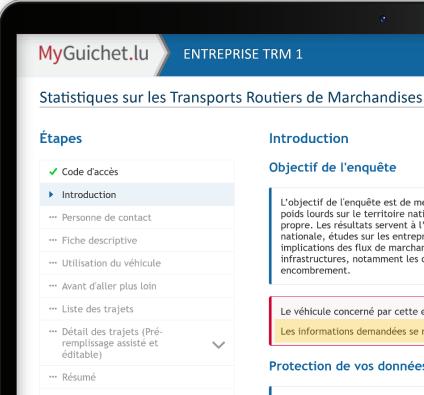
Contenu de ce tutoriel

- Informations générales
- Véhicule loué
- <u>Véhicule vendu</u>
- Pré-remplissage assisté et éditable

Informations générales



Vous devez compléter et transmettre le questionnaire au plus tard le 5^e jour après la fin de la semaine de référence.



· · · Remarque

Introduction

Objectif de l'enquête

L'objectif de l'enquête est de mesurer le transport routier de marchandises et le kilométrage des poids lourds sur le territoire national ou à l'étranger, pour le compte d'autrui et pour compte propre. Les résultats servent à l'analyse économique du secteur (suivi conjoncturel, comptabilité nationale, études sur les entreprises de transports). Ils servent également à évaluer les implications des flux de marchandises - par origine-destination - sur la politique des infrastructures, notamment les questions de circulation, sécurité, environnement et encombrement.

Le véhicule concerné par cette enquête est immatriculé: FP1045.

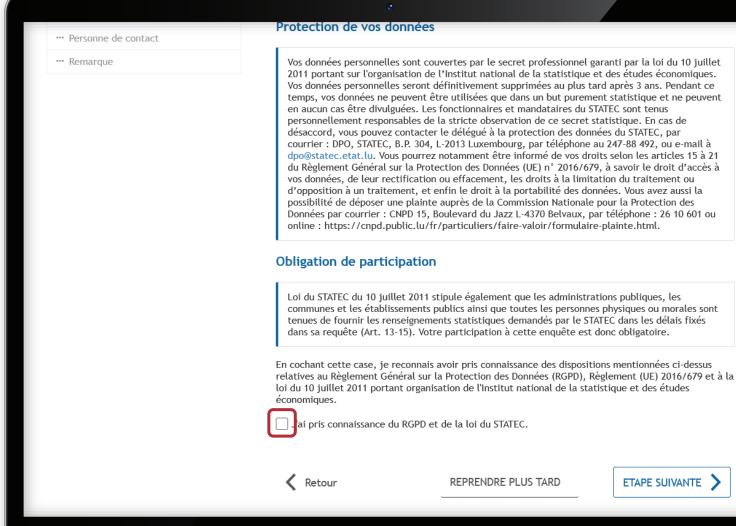
Les informations demandées se rapportent à la période du 01/07/2024 au 07/07/2024.

Protection de vos données

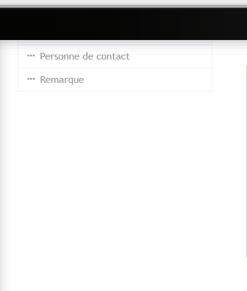
Vos données personnelles sont couvertes par le secret professionnel garanti par la loi du 10 juillet 2011 portant sur l'organisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques. Vos données personnelles seront définitivement supprimées au plus tard après 3 ans. Pendant ce temps, vos données ne peuvent être utilisées que dans un but purement statistique et ne peuvent en aucun cas être divulguées. Les fonctionnaires et mandataires du STATEC sont tenus personnellement responsables de la stricte observation de ce secret statistique. En cas de désaccord, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du STATEC, par courrier: DPO, STATEC, B.P. 10, L-4401 Belvaux, par téléphone au 247-88 492, ou e-mail à dpo@statec.etat.lu. Vous pourrez notamment être informé de vos droits selon les articles 15 à 21 du Règlement Général sur la Protection des Données (UE) n° 2016/679, à savoir le droit d'accès à vos données, de leur rectification ou effacement, les droits à la limitation du traitement ou d'opposition à un traitement, et enfin le droit à la portabilité des données. Vous avez aussi la



- Scrollez jusqu'en bas de la page.
- Confirmez que vous avez pris connaissance du RGPD et de la loi du STATEC en cochant la case prévue à cet effet.







Protection de vos données

Vos données personnelles sont couvertes par le secret professionnel garanti par la loi du 10 juillet 2011 portant sur l'organisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques. Vos données personnelles seront définitivement supprimées au plus tard après 3 ans. Pendant ce temps, vos données ne peuvent être utilisées que dans un but purement statistique et ne peuvent en aucun cas être divulguées. Les fonctionnaires et mandataires du STATEC sont tenus personnellement responsables de la stricte observation de ce secret statistique. En cas de désaccord, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du STATEC, par courrier: DPO, STATEC, B.P. 304, L-2013 Luxembourg, par téléphone au 247-88 492, ou e-mail à dpo@statec.etat.lu. Vous pourrez notamment être informé de vos droits selon les articles 15 à 21 du Règlement Général sur la Protection des Données (UE) n° 2016/679, à savoir le droit d'accès à vos données, de leur rectification ou effacement, les droits à la limitation du traitement ou d'opposition à un traitement, et enfin le droit à la portabilité des données. Vous avez aussi la possibilité de déposer une plainte auprès de la Commission Nationale pour la Protection des Données par courrier: CNPD 15, Boulevard du Jazz L-4370 Belvaux, par téléphone: 26 10 601 ou online: https://cnpd.public.lu/fr/particuliers/faire-valoir/formulaire-plainte.html.

Obligation de participation

Loi du STATEC du 10 juillet 2011 stipule également que les administrations publiques, les communes et les établissements publics ainsi que toutes les personnes physiques ou morales sont tenues de fournir les renseignements statistiques demandés par le STATEC dans les délais fixés dans sa requête (Art. 13-15). Votre participation à cette enquête est donc obligatoire.

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des dispositions mentionnées ci-dessus relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), Règlement (UE) 2016/679 et à la loi du 10 juillet 2011 portant organisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques.

 \checkmark J'ai pris connaissance du RGPD et de la loi du STATEC.

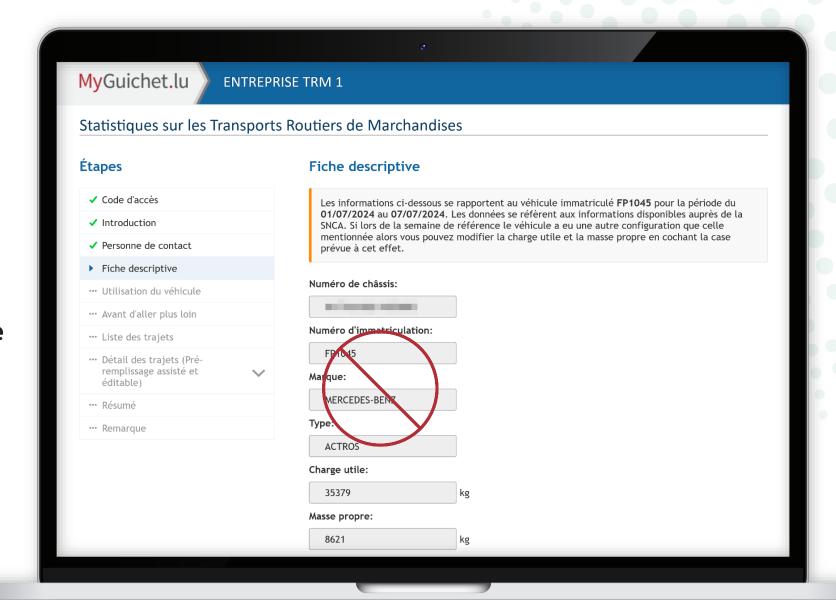


REPRENDRE PLUS TARD

ETAPE SUIVANTE >

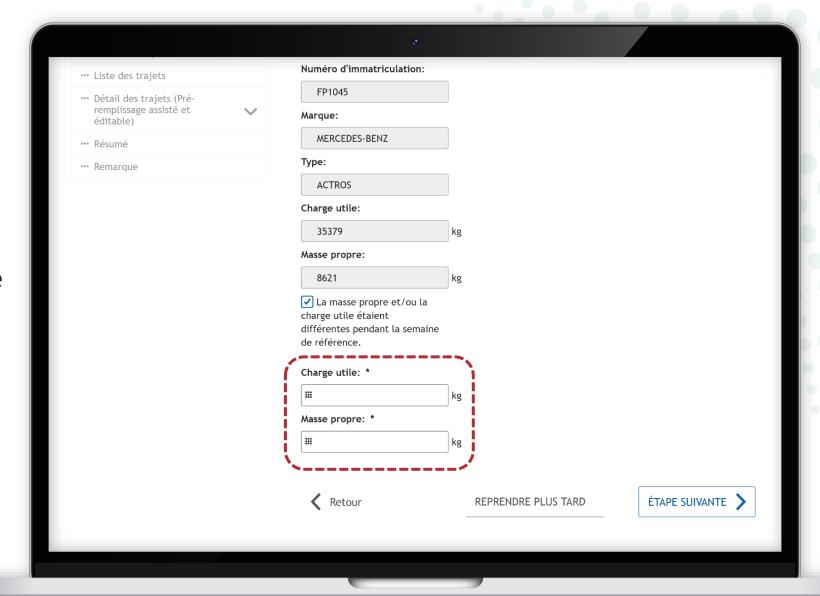


Certaines informations sur le véhicule sont pré-remplies et ne peuvent pas être modifiées.

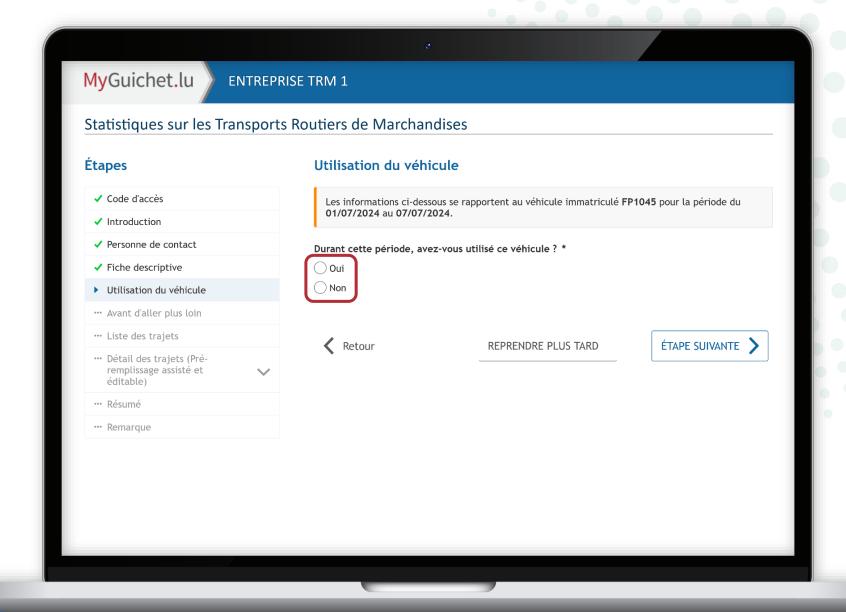




Si la charge et la masse propre pendant la semaine de référence étaient différentes de celles indiquées dans les champs préremplis, vous pouvez **indiquer d'autres valeurs**.

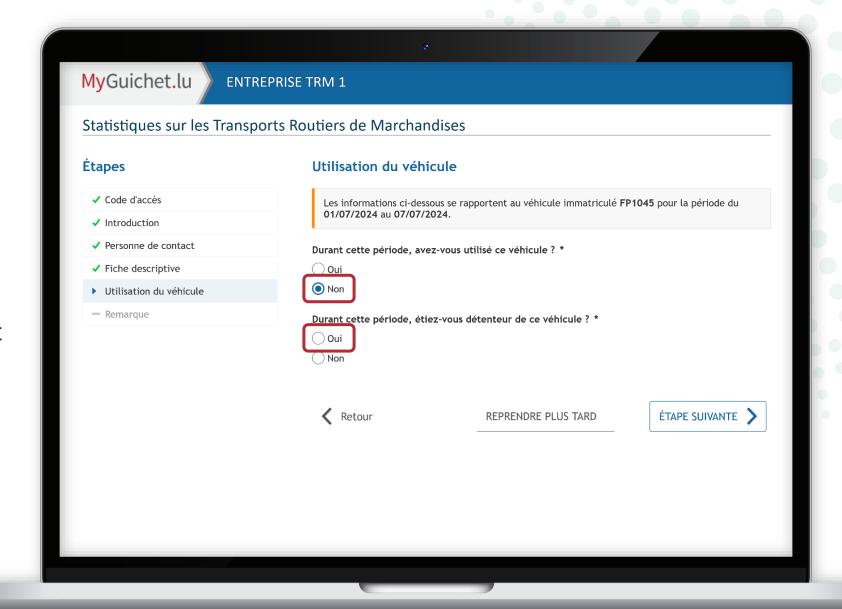


À cette étape, vous devez indiquer si vous avez **utilisé le véhicule ou non** durant la semaine de référence.

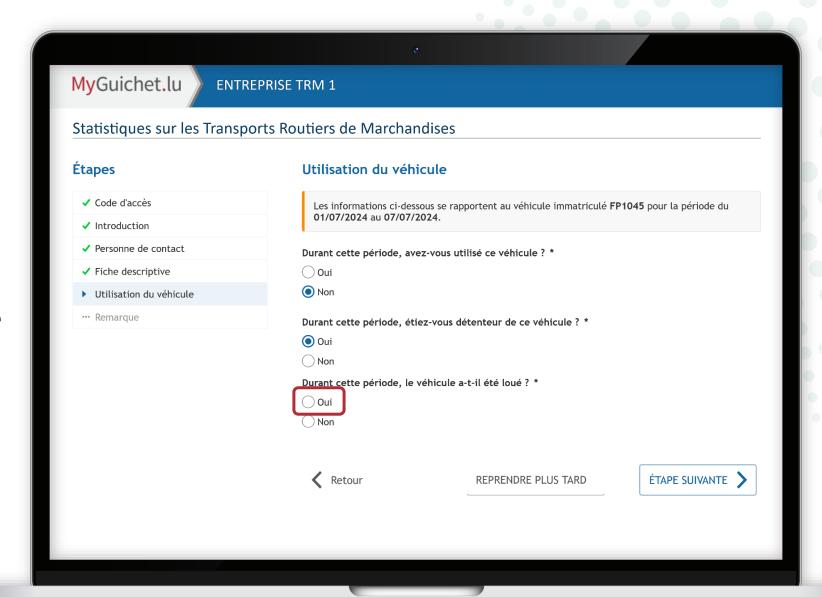


Véhicule loué

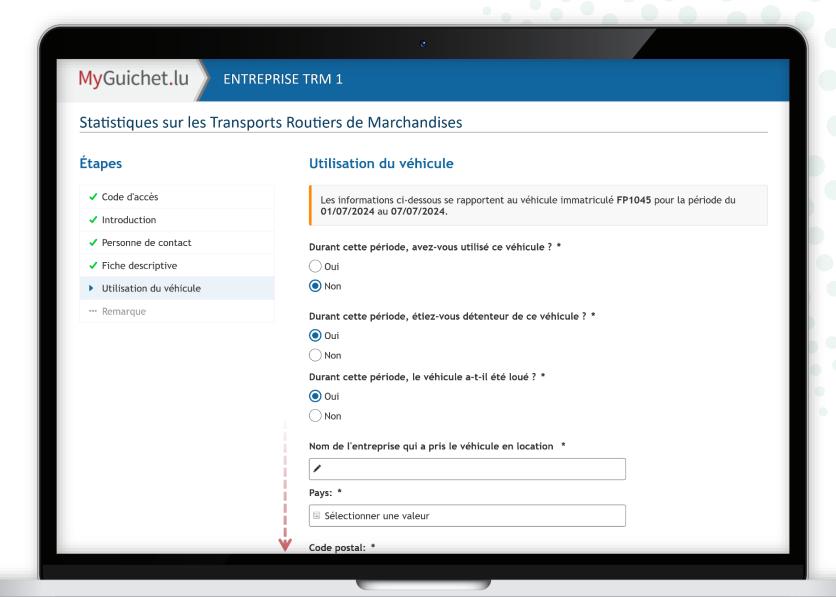
Si le véhicule a été loué, cochez "**Non**" à la première question et "**Oui**" à la deuxième.



Ensuite, vous pouvez cocher que le **véhicule a été loué**.

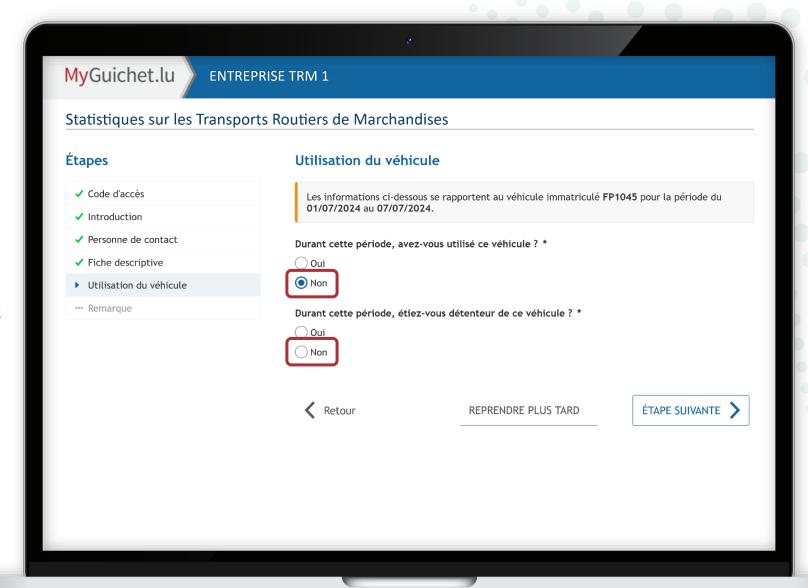


Indiquez les **coordonnées du locataire** pour que le STATEC puisse le contacter pour qu'il remplisse le questionnaire.

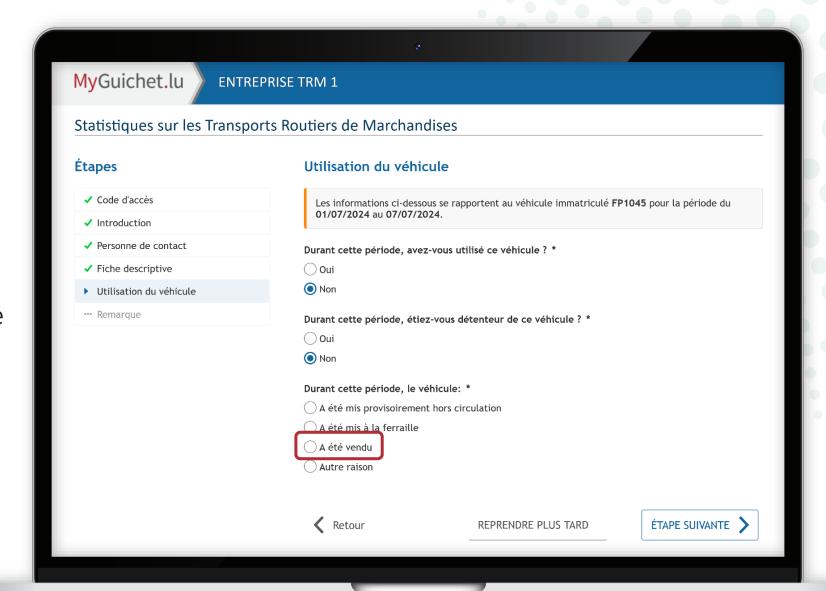


Véhicule vendu

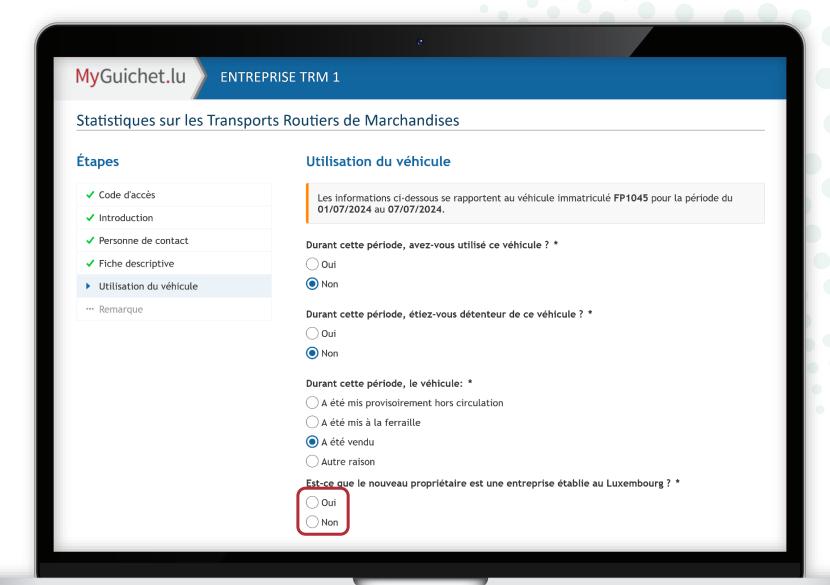
Si le véhicule a été vendu, cochez "**Non**" pour les 2 questions.



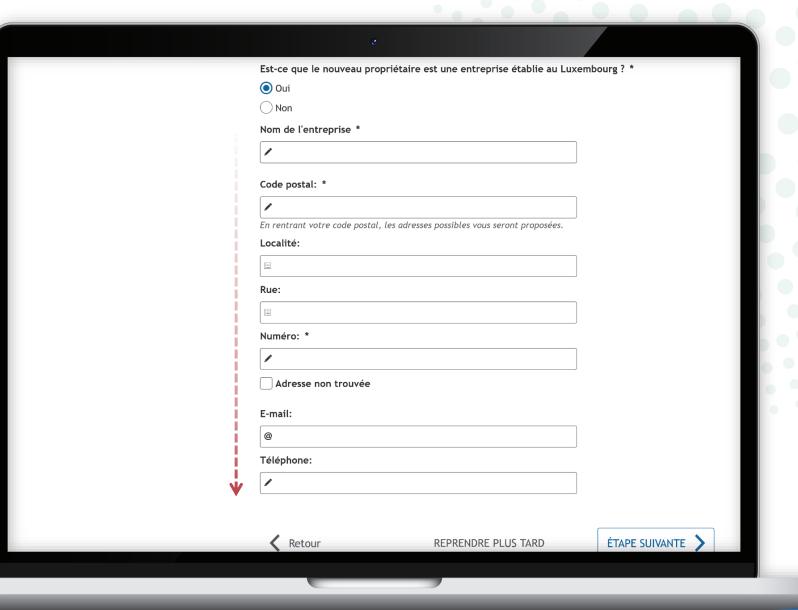
Ensuite, vous pouvez cocher que le **véhicule a été vendu**.



Indiquez si le véhicule a été vendu à une **entreprise au Luxembourg ou à l'étranger**.



S'il s'agit d'une entreprise au Luxembourg, indiquez les coordonnées du nouveau propriétaire afin que le STATEC puisse le contacter pour qu'il remplisse le questionnaire.



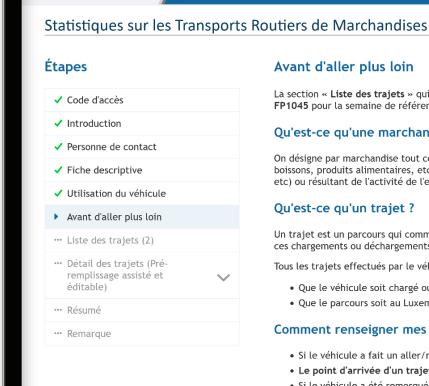
Pré-remplissage assisté et éditable

Pour vous faciliter la tâche, le STATEC a mis en place une **aide au remplissage** qui pré-remplit directement différents champs du questionnaire en fonction des données que vous avez saisies. Ainsi, la **distance parcourue par le véhicule** est calculée et remplie automatiquement si vous indiquez un **code postal valide** pour le départ et l'arrivée.



Pour que le calcul automatique fonctionne le mieux possible, lisez attentivement les **explications** sur:

- ce qui est considéré comme un trajet; et
- comment le renseigner correctement.



MyGuichet.lu

Avant d'aller plus loin

ENTREPRISE TRM 1

La section « Liste des trajets » qui suit vous demande de décrire tous les trajets de votre véhicule FP1045 pour la semaine de référence du 01/07/2024 au 07/07/2024.

Qu'est-ce qu'une marchandise?

On désigne par marchandise tout ce qui est transporté que ce soit pour un usage commercial (ex: boissons, produits alimentaires, etc) ou étant destiné à être utilisé (ex : engin de chantier, tuyauterie, etc) ou résultant de l'activité de l'entreprise (ex: déchets).

Qu'est-ce qu'un trajet?

Un trajet est un parcours qui commence par un chargement ou un déchargement de marchandises, que ces chargements ou déchargements soient partiels ou complets.

Tous les trajets effectués par le véhicule pendant la semaine de référence doivent être renseignés:

- Que le véhicule soit chargé ou vide
- Que le parcours soit au Luxembourg ou à l'étranger

Comment renseigner mes trajets?

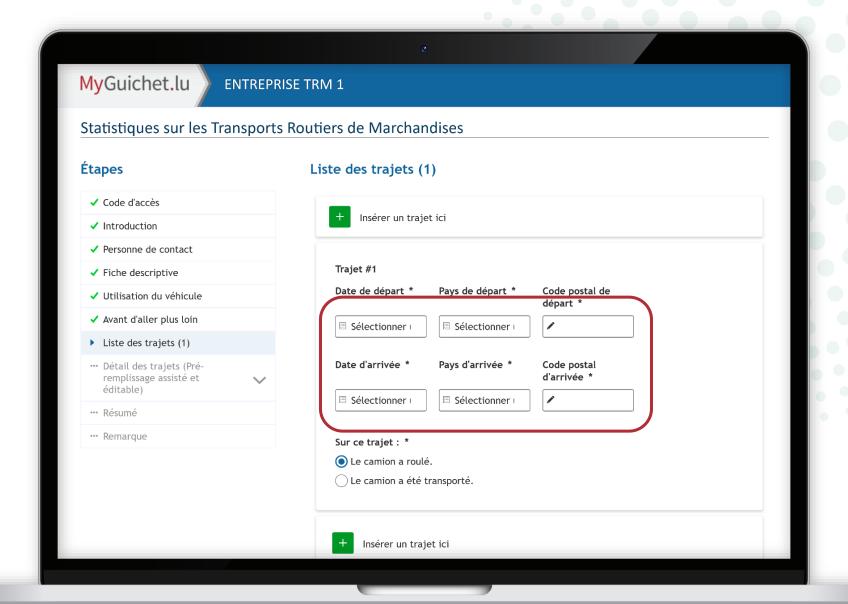
- Si le véhicule a fait un aller/retour alors cela représente deux trajets.
- Le point d'arrivée d'un trajet est toujours le point de départ du prochain trajet.
- Si le véhicule a été remorqué alors le remorquage constitue un trajet.
- Si le véhicule et sa marchandise ont été transportés (train, bateau, avion) alors ce transport constitue un trajet.

Le camion charge sa marchandise au point (A) et le





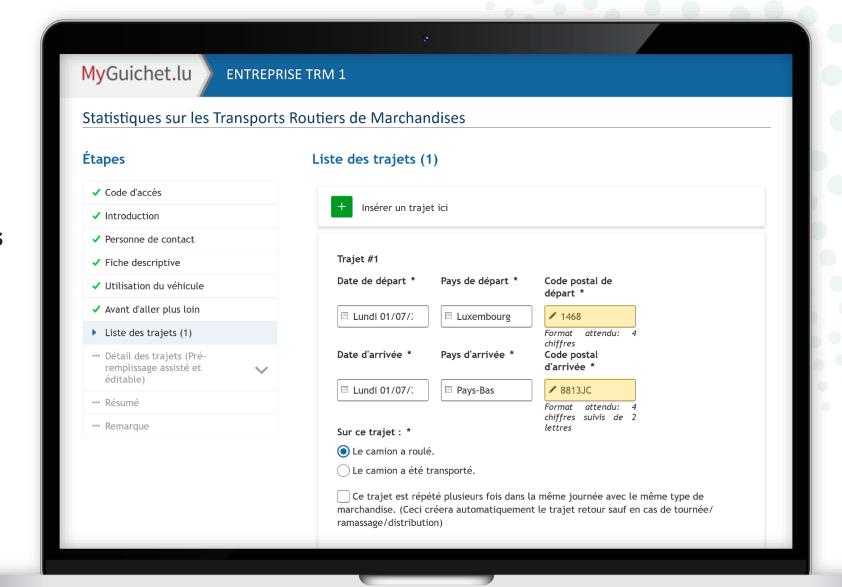
Remplissez toutes les informations de départ et d'arrivée pour le trajet.



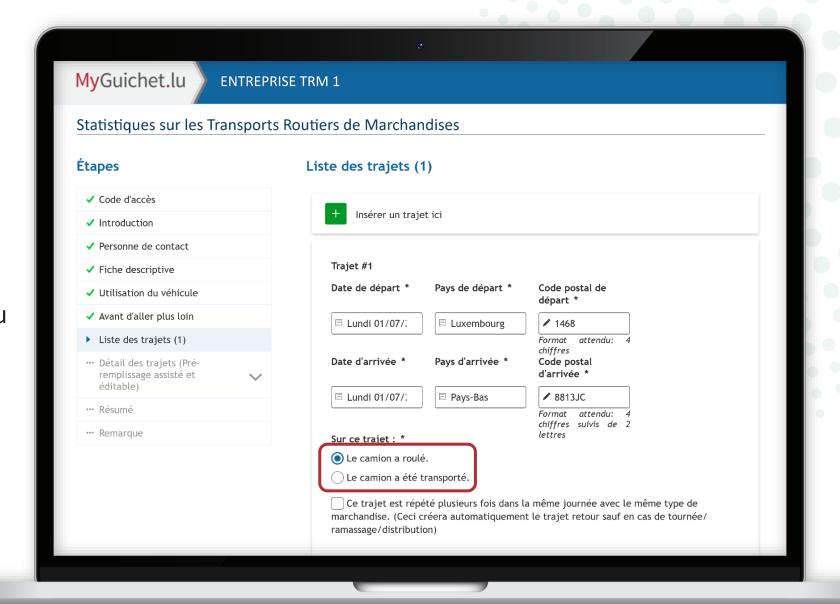


Le code postal ne doit **pas contenir de lettres ou préfixes** (par exemple 1468 au lieu de L-1468).

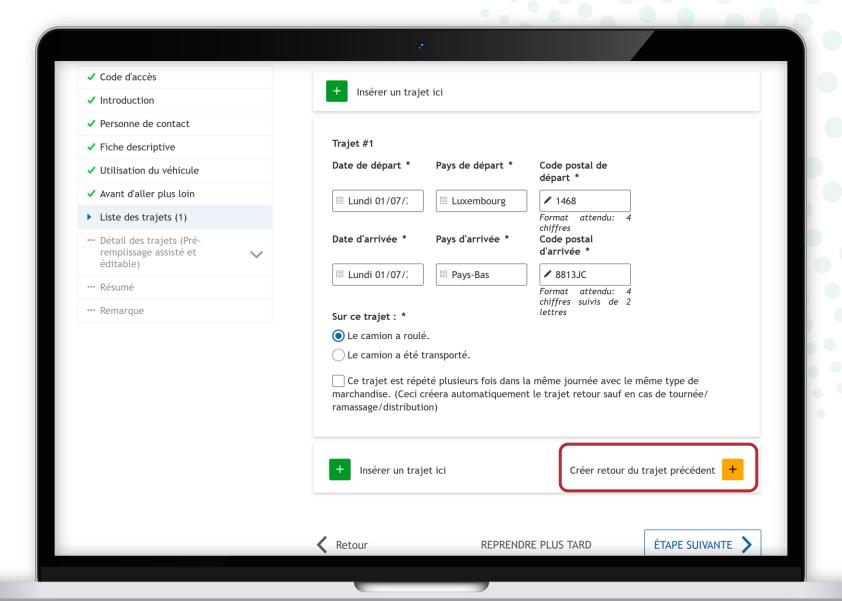
Cependant, pour les **Pays-Bas**, utilisez le code postal complet (par exemple 8813JC et pas seulement 8813).



Indiquez si le véhicule a **roulé** ou a été **transporté**.

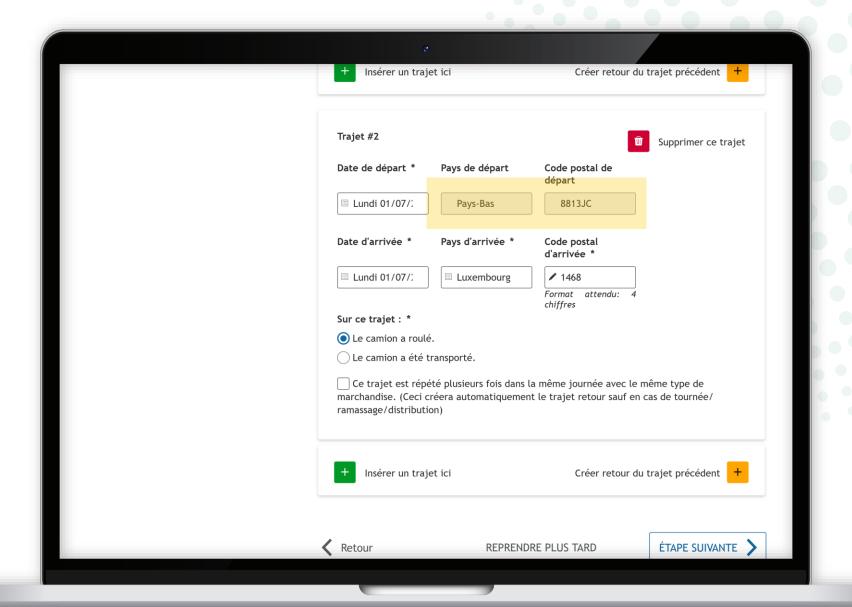


Cliquez sur "**Créer retour du trajet précéden**t" pour créer le trajet de retour correspondant.





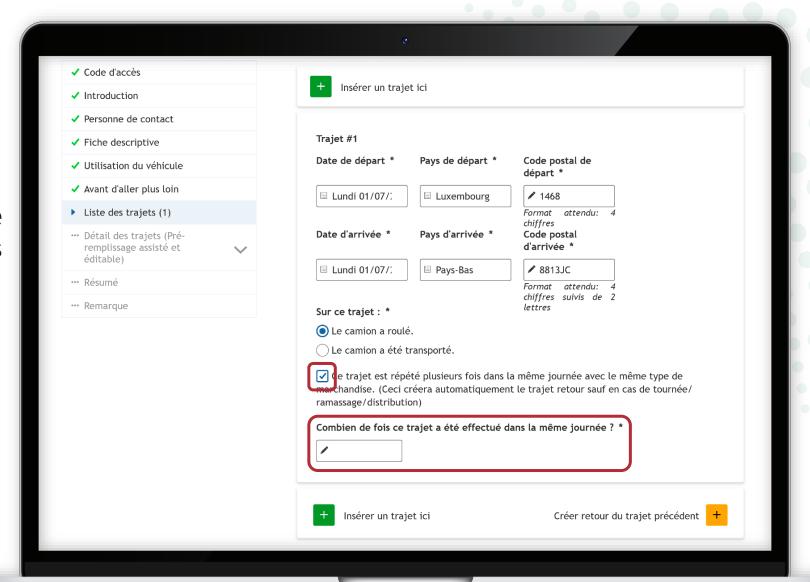
Le pays et code postal d'arrivée sont **automatiquement repris** comme pays et code postal de départ.





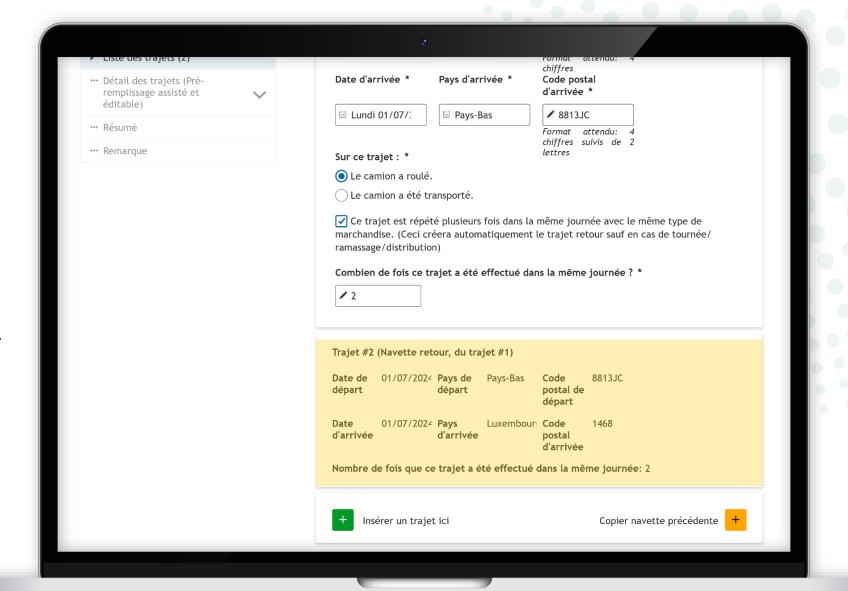
Si le trajet a été répété plusieurs fois dans la même journée avec le même type de marchandise, vous pouvez :

- 1. cocher la case prévue à cet effet ; **et**
- 2. indiquer combien de fois le trajet a été effectué dans la même journée.

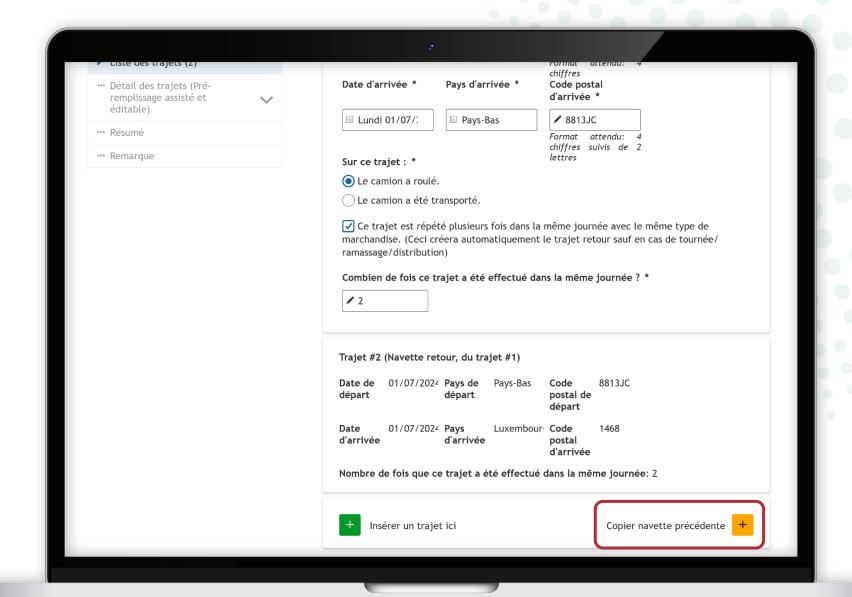




Les données du trajet sont **automatiquement copiées** selon vos indications pour créer les trajets retours.



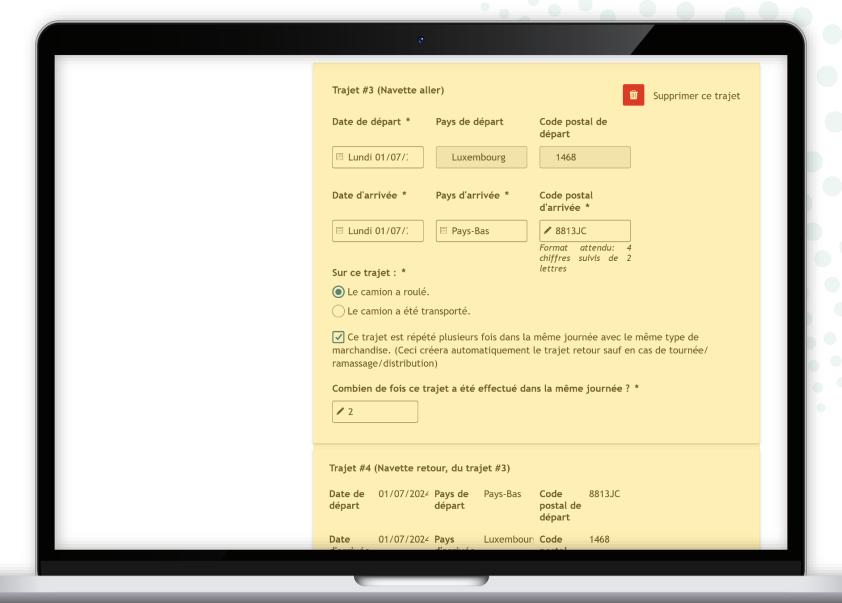
Si vous souhaitez copier la totalité de la navette (aller et retour), cliquez sur "**Copier navette précédente**".





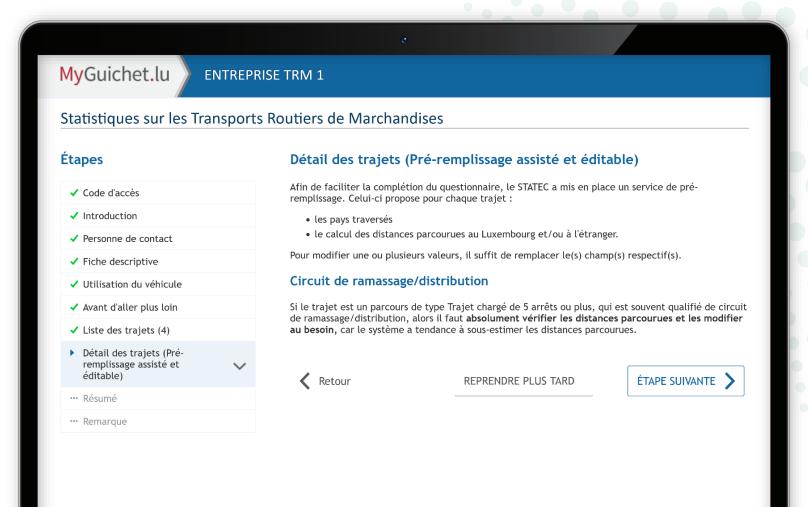
Les données de l'aller et du retour du trajet sont **automatiquement copiées** selon vos indications.

Vous pouvez **adapter les données selon vos besoins**, p. ex. en modifiant la date de départ et/ou d'arrivée.



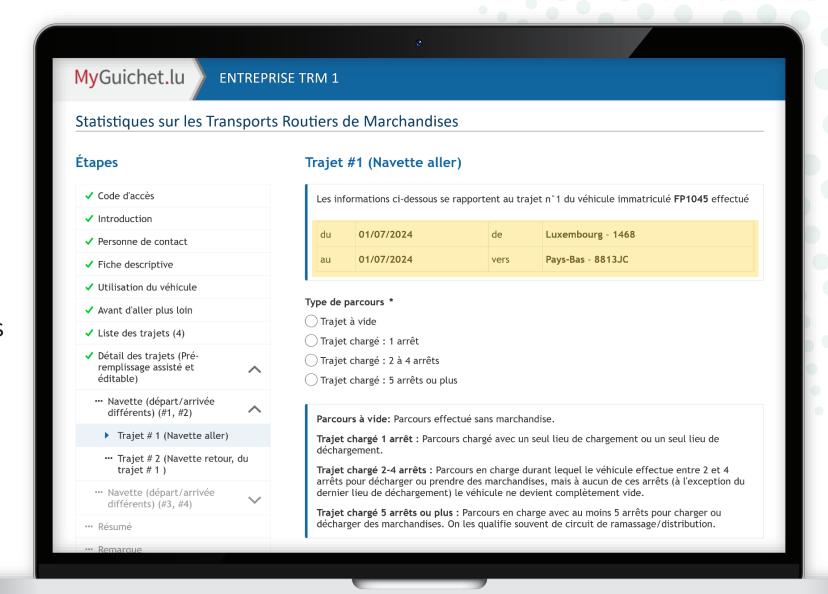


Si l'aller et le retour du trajet sont identiques, vous avez effectué une boucle. Vous pouvez **copier cette boucle** sur un autre jour. Vous accédez ensuite au **service de pré-remplissage**.

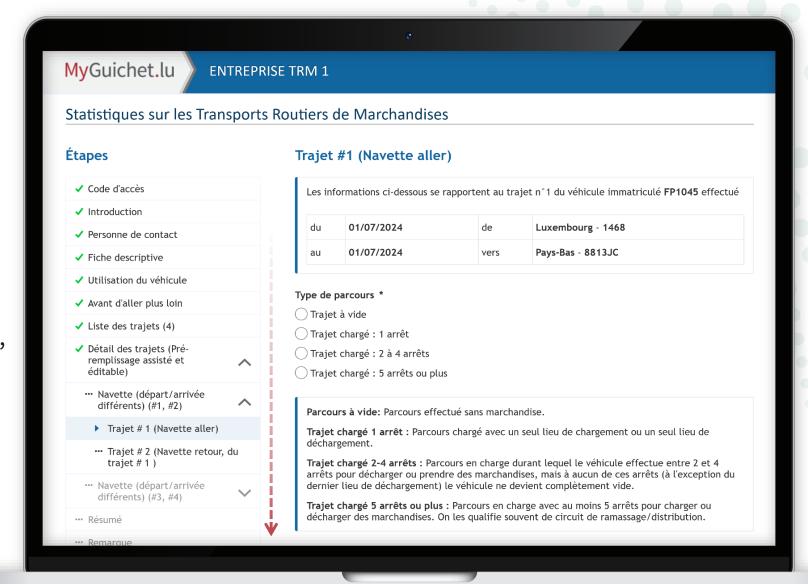




À cette étape, les **informations de départ et d'arrivée** que vous avez remplies sont rappelées.

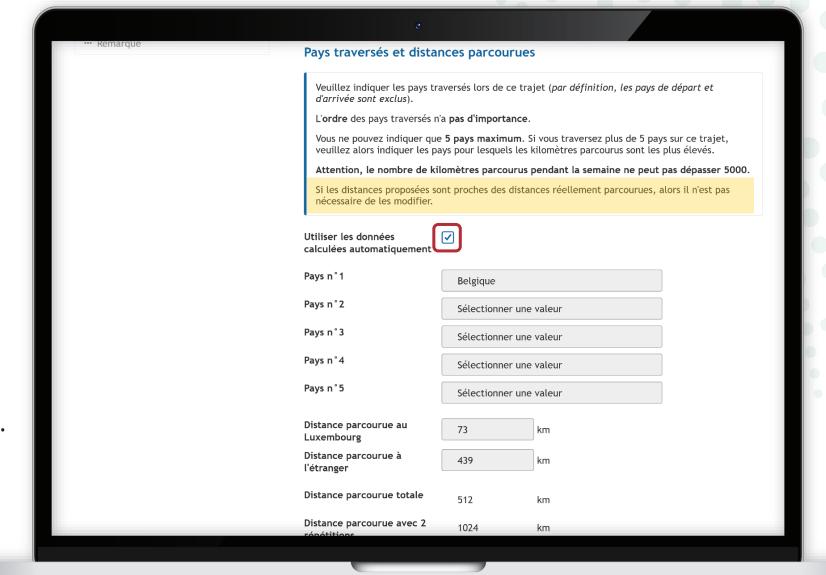


Donnez des **informations supplémentaires** sur le trajet (type de parcours, pays traversés, marchandise transportée, etc.).





Si vous scrollez plus bas, vous arrivez à la section "Pays traversés et distances parcourues": si vous le souhaitez, vous pouvez y reprendre les données calculées automatiquement en laissant cochée la case prévue à cet effet.



En cas de trajet chargé, indiquez la marchandise transportée.

Marchandise transportée

Veuillez indiquer le code de la nature des marchandises transportées.

Si le véhicule transporte plusieurs types de marchandises, alors il faut indiquer seulement la marchandise ayant le **poids le plus important**, mais le poids total de la charge.

Par exemple : si un véhicule transporte 3 types de marchandises :

Légumes: 1200 kg
Plastique: 500 kg
Papier: 200 kg

Alors la nature de la marchandise transportée sera « **Légumes** » (marchandise avec le poids le plus élevé) et la quantité à reporter **1900 kg** (le poids total des 3 types de marchandises).

Si le trajet comporte 5 arrêts ou plus alors il faut indiquer la quantité **maximale** transportée sur le trajet.

Si vous avez effectué plusieurs fois ce trajet sur une même journée, alors il indiquer la quantité pour 1 trajet.

Nature des marchandises *

Sélectionnez une catégorie ci-dessous pour parcourir les entrées ou utilisez le champ de recherche et entrez vos termes de recherche.

Utilisateurs du clavier, explorez en utilisant les flèches haut et bas ainsi que les flèches gauche et droite. Sélection à l'aide de la touche Entrée.

Q Rechercher

- ▶ 01 Produits de l'agriculture, de la chasse et de la forêt, poissons et autres produits de la pêche
- ▶ 02 Houille et lignite, pétrole brut et gaz naturel
- 03 Minerais métalliques et autres produits d'extraction, tourbe, minerais d'uranium et de thorium



Si vous connaissez le **code de la marchandise**, vous pouvez le saisir directement dans le champ prévu à cet effet.

Marchandise transportée

Veuillez indiquer le code de la nature des marchandises transportées.

Si le véhicule transporte plusieurs types de marchandises, alors il faut indiquer seulement la marchandise ayant le **poids le plus important**, mais le poids total de la charge.

Par exemple : si un véhicule transporte 3 types de marchandises :

Légumes: 1200 kg
Plastique: 500 kg
Papier: 200 kg

Alors la nature de la marchandise transportée sera « **Légumes** » (marchandise avec le poids le plus élevé) et la quantité à reporter **1900 kg** (le poids total des 3 types de marchandises).

Si le trajet comporte 5 arrêts ou plus alors il faut indiquer la quantité **maximale** transportée sur le trajet.

Si vous avez effectué plusieurs fois ce trajet sur une même journée, alors il indiquer la quantité pour 1 trajet.

Nature des marchandises *

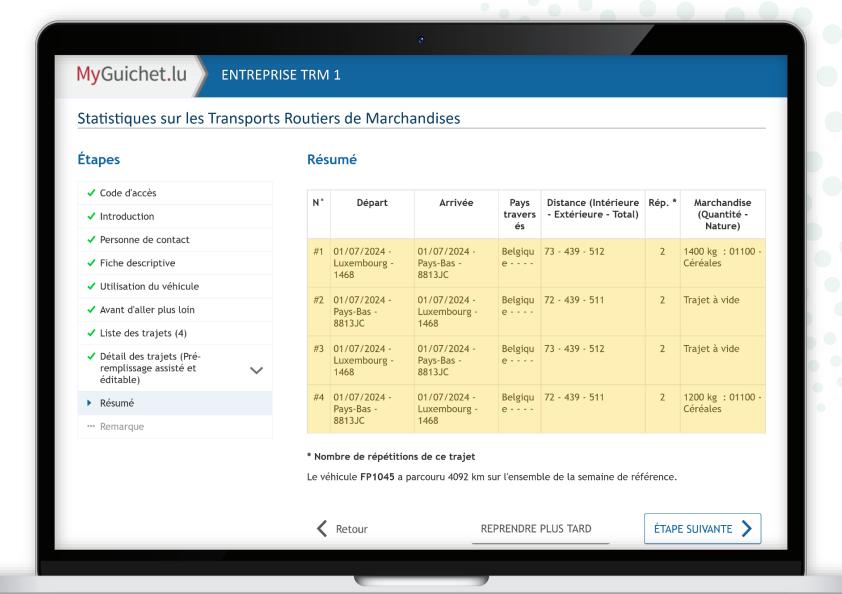
Sélectionnez une catégorie ci-dessous pour parcourir les entrées ou utilisez le champ de recherche et entrez vos termes de recherche.

Utilisateurs du clavier, explorez en utilisant les flèches haut et bas ainsi que les flèches gauche et droite. Sélection à l'aide de la touche Entrée.

Q 01100

- 01 Produits de l'agriculture, de la chasse et de la forêt, poissons et autres produits de la pêche
 - 01100 Céréales
- ▶ 03 Minerais métalliques et autres produits d'extraction, tourbe, minerais d'uranium et de thorium

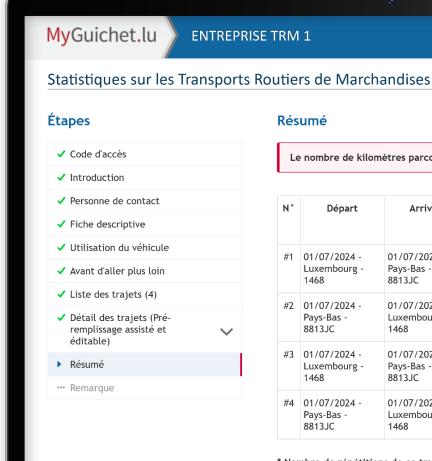
Après avoir saisi le détail des trajets, le **résumé** de toutes les informations que vous avez remplies pour le départ et l'arrivée du ou des trajets s'affiche.





Le questionnaire en ligne dispose d'un contrôle sur le nombre total de kilomètres parcourus en une semaine.

> Si celui-ci dépasse les 5 000 km, vous **ne pouvez pas transmettre le** questionnaire.



Résumé

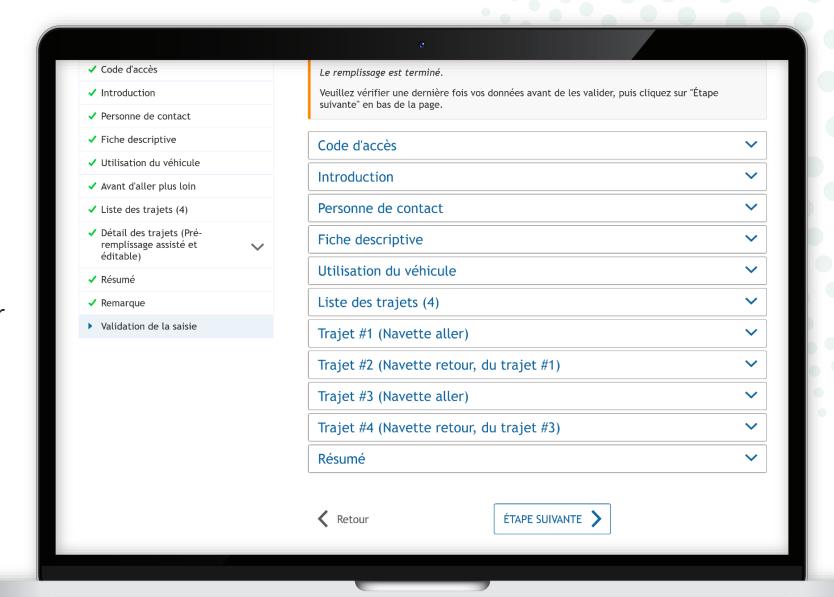
Le nombre de kilomètres parcourus pendant la semaine ne peut pas dépasser 5000.

N°	Départ	Arrivée	Pays travers és	Distance (Intérieure - Extérieure - Total)	Rép. *	Marchandise (Quantité - Nature)
#1	01/07/2024 - Luxembourg - 1468	01/07/2024 - Pays-Bas - 8813JC	Belgiqu e	73 - 439 - 512	3	1400 kg : 01100 - Céréales
#2	01/07/2024 - Pays-Bas - 8813JC	01/07/2024 - Luxembourg - 1468	Belgiqu e	72 - 439 - 511	3	Trajet à vide
#3	01/07/2024 - Luxembourg - 1468	01/07/2024 - Pays-Bas - 8813JC	Belgiqu e	73 - 439 - 512	2	Trajet à vide
#4	01/07/2024 - Pays-Bas - 8813JC	01/07/2024 - Luxembourg - 1468	Belgiqu e	72 - 439 - 511	2	1200 kg : 01100 - Céréales

^{*} Nombre de répétitions de ce trajet

Le véhicule FP1045 a parcouru 5115 km sur l'ensemble de la semaine de référence.

Cliquez sur "**Étape suivante**" lorsque vous avez fini de remplir le formulaire et que toutes les informations sont correctes.

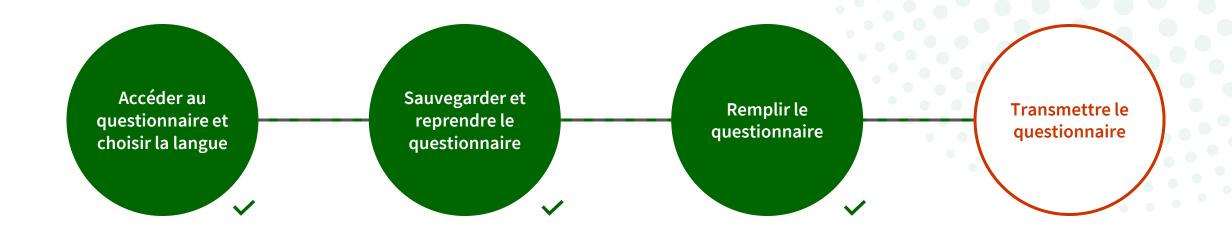




Attention: le questionnaire n'a pas encore été transmis au STATEC.

Regardez le dernier tutoriel de notre série qui vous explique les différentes étapes.

Regardez également les autres tutoriels sur le questionnaire en ligne :



Vous avez des questions sur l'enquête ou besoin d'aide pour répondre au questionnaire en ligne ?









Besoin d'aide technique concernant MyGuichet.lu?









STATEC

Guichet.lu

11, rue Notre-Dame L-2240 Luxembourg (+352) 247 82 000







Éditeur responsable :

Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE)



Date de dernière mise à jour :

11 février 2025